

Initiales demandeur : \_\_\_\_\_ Municipalité : \_\_\_\_\_

## **ANNEXE 2 SALLE**



Tout prêt de salle doit être approuvé selon la disponibilité par le service des Loisirs. Tout prêt de salle est autorisé seulement lorsque l'annexe 2 est remplie et approuvée. Le demandeur doit être un organisme, association ou comité de la Municipalité de Saint-Damien. Tout bris et/ou matériel endommagé sera facturé au coût de remplacement au demandeur qui signe la présente entente.

1. Identification de l'organ	nisme, associatio	n ou comité (demandeui	·)		
Nom complet :					
Adresse complète :					
-					
Téléphone 1 :		Téléphone 2:			
Adresse électronique : _					
Responsable :		Fonction :			
				Rései	
			-	l'adminis Conforme	Non conforme
2. Local municipal					comonne
Salle du conseil				П	
Salle des loisirs					
Pavillon 2					
2080 Tascherea	u (ancienne caisse	)			
Autre :					
3. Capacité des salles	s (pour informatio	n)			
Salle du conseil :	58 personnes	Salle des loisirs :	93 person	nes	
Pavillon 2 :	10 personnes	2080 Taschereau :		nes (salle de c	
Autre :			86 person	nes (salle de c	ours)

Je désire emprunter la salle :				
La(les) date(s) suivante(s):				
Nombre de participants attendus à l'activité :				
Heure de l'activité :				
4.	Signature			
	Je reconnais avoir pris connaissance des obligations et être responsable du local emprunté. Je, soussigné(e), certifie qu'à ma connaissance, les renseignements donnés dans le présent formulaire sont vrais, exacts et complets.			
	Nom du demandeur:			
	Signature:			
	Date (année/mois/jour) :			
	Réservé à l'administration			
	Après location, vérification de la salle effectuée le 20			
	Signature (vérificateur)			

Initiales demandeur : \_\_\_\_\_ Municipalité : \_\_\_\_\_